

L'égalité entre les femmes et les hommes

Rapport annuel 2024



Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20250213-2025-02-13-03-DE
Date de réception préfecture : 27/02/2025

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20250213-2025-02-13-03-DE
Date de réception préfecture : 27/02/2025



Rapport annuel 2024 sur l'égalité entre les femmes et les hommes

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20250213-2025-02-13-03-DE
Date de réception préfecture : 27/02/2025

Table des matières

Édito.....	7
ÉTAT DES LIEUX AU SEIN DES EFFECTIFS DE LA VILLE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE AU 31 DECEMBRE 2024.....	10
Répartition des hommes et des femmes au sein des services municipaux	11
Des actions concrètes pour promouvoir le bien-être, l'égalité et prévenir les violences :	15
Avancement du plan pluriannuel d'égalité professionnelle / Ressources Humaines	16
ÉTAT DES LIEUX DES POLITIQUES PUBLIQUES MISES EN PLACE EN 2024	20
Les objectifs atteints en 2024.....	20
Agir en faveur de l'égalité : Les temps forts 2024.....	21
Un engagement municipal : le rayonnement	23
Chiffres clés	28
Favoriser un égal accès à la santé et promouvoir le bien-être des femmes.....	30
Utiliser le sport comme outil pour contribuer à une égalité réelle entre les femmes et les hommes dans la société	33
Promouvoir la place des femmes dans les secteurs culturels et contenus culturels	36
Promouvoir une culture d'égalité dès le plus jeune âge.....	39
Favoriser un accès égal des femmes et des hommes à l'emploi et à la création d'entreprises	43
Renforcer le repérage et l'accompagnement des personnes victimes	45
L'engagement des acteurs associatifs - Des femmes du territoire très investies	46
Agir sur le sentiment de sécurité des femmes dans l'espace public.....	47
À voir sur le compte Flickr de la Ville.....	51



*Pour la campagne **Place à l'action** en novembre 2024, la façade de l'Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne était éclairée en orange, couleur de ralliement pour la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.*

Édito



Bien qu'il s'agisse d'un exercice annuel rendu obligatoire par la loi, c'est avec conviction et détermination que nous faisons de ce rapport un temps fort de l'action municipale.

Depuis notre arrivée à l'été 2020, ce rapport n'a cessé de s'étoffer et de s'enrichir au gré des nombreuses actions de prévention et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes qui évoluent sur notre territoire. Tout au long de l'année, des moments clés donnent de la visibilité à notre action quotidienne : je pense notamment aux grandes campagnes de sensibilisation autour du 8 mars (Journée des droits des femmes), du 25 novembre (Journée de lutte contre les violences faites aux femmes) ou encore du 25 janvier (Journée de lutte contre le sexisme).

Grâce au travail des services et de mon Adjointe Leïla Larik, une stratégie territoriale et un plan d'action se déploient au quotidien, afin d'agir sur tous les fronts.

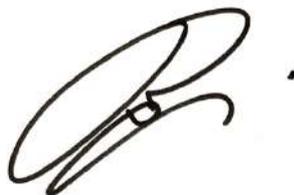
Afin de toucher un public le plus large possible, nous multiplions nos modes d'action, en particulier à travers la culture et le sport, nous sensibilisons dès le plus jeune âge et formons les professionnels locaux ainsi que nos propres équipes municipales. J'en suis persuadé : la propagation des bonnes pratiques et la pédagogie sont les clés de ce noble combat pour l'égalité.

Car c'est grâce à l'engagement de tous, à la mobilisation de tous les acteurs concernés, que nous y parviendrons. Alors, continuons ensemble à promouvoir l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, et en particulier auprès des jeunes générations !

Et ainsi, je veux croire que les petits garçons d'aujourd'hui sauront demain se comporter en hommes respectueux et dignes, s'interdisant toute forme d'abus de pouvoir et d'écrasement de l'autre. Je veux croire que les petites filles d'aujourd'hui sauront saisir cet appétit de vie, cette envie de savoir, qui les rendra libres et puissantes.

Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller Régional d'Île-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris



Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20250213-2025-02-13-03-DE
Date de réception préfecture : 27/02/2025

État des lieux

au sein des effectifs
de la Ville de
Villeneuve-la-Garenne
au 31 décembre 2024

État des lieux au sein des effectifs de la Ville de Villeneuve-la-Garenne au 31 décembre 2024

Kiran Gurung, Maire-adjoint aux Ressources humaines



En tant que Maire-adjoint en charge des Ressources Humaines, je suis pleinement engagé, aux côtés du Service Ressources Humaines, dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de notre collectivité.

Cet engagement se traduit par des actions concrètes portées par notre service : suivi des écarts de rémunération pour garantir l'égalité salariale, accompagnement équitable des parcours professionnels et accès aux postes à responsabilité, ainsi que des dispositifs de sensibilisation pour prévenir toute forme de discrimination ou de violence sexiste.

Le Service Ressources Humaines joue également un rôle clé dans la mise en place de mesures favorisant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Ensemble, nous agissons au quotidien pour une collectivité plus juste, inclusive et exemplaire en matière d'égalité.

Le Service Ressources humaines : une équipe 100 % féminine



Répartition des hommes et des femmes au sein des services municipaux

Comparatif femmes / hommes au sein des effectifs

620 agents permanents dont **65.4% de femmes**

La répartition des effectifs selon le sexe s'apparente aux données retrouvées au niveau national.

Répartition femmes / hommes par catégorie hiérarchique et par filière

- Catégorie **A** : **66%** de femmes
- Catégorie **B** : **62%** de femmes
- Catégorie **C** : **65%** de femmes

Au sein de la collectivité, on constate une représentativité plus importante des femmes qu'au niveau national dans les catégories B et C.

Représentativité par filière :

- **Administrative** : **11** hommes, **75** femmes
- **Technique** : **79** hommes, **99** femmes
- **Culturelle** : **5** hommes, **4** femmes
- **Sportive** : **6** hommes, **0** femme
- **Sociale** : **1** homme, **11** femmes
- **Médico-Sociale** : **0** homme, **24** femmes
- **Police Municipale** : **14** hommes, **4** femmes
- **Animation** : **27** hommes, **53** femmes

Total : 143 hommes, 270 femmes

Place des femmes dans l'encadrement

Deux femmes aux postes de direction

Au Cabinet du Maire

Dans les emplois de cabinet, rares sont les femmes qui occupent des postes de direction. Or, les postes à responsabilité ne doivent pas être l'apanage de la gent masculine.

En ce qui me concerne, je ne me suis jamais posé la question de ma légitimité parce que je suis une femme sur les différents postes que j'ai eu la chance d'occuper. D'ailleurs, je n'ai jamais considéré le prisme du genre comme un préalable, une variable ou encore une condition.

Je crois intimement en la confiance que chacune de nous doit avoir sur ses compétences, son savoir-faire, son envie d'y arriver et sa force de caractère. Si l'on entend souvent parler de plafond de verre pour celles qui n'y arrivent pas ou celles qui se l'interdisent, je voudrais leur dire que défier les lois de la convenance et simplement oser les conduiront forcément à être là où elles doivent être.

Quant au leadership et au management souvent corrélés aux postes de direction, ils ne doivent pas non plus être une question ou une affaire de genre : le point d'équilibre ne peut s'atteindre qu'en laissant de côté ce genre de considération.

L'égalité des genres tant dans la sphère privée que dans le monde professionnel est l'affaire de tous : il tient à chacun de permettre la place de l'autre où qu'il soit.

En choisissant 2 femmes à ses côtés d'ailleurs, Monsieur le Maire prend ainsi toute sa part dans cette noble quête.

Florence Hanguéhard-Daudez
Directrice de Cabinet

À la Direction Générale des Services

J'appartiens à une génération de femmes dont les mères se battaient pour travailler et conquérir leur indépendance financière. De ce fait, elles nous poussaient pour faire de belles études et obtenir des carrières professionnelles intéressantes.

Je ne me suis jamais posé la question de ma légitimité sur un poste. L'important pour moi, c'est l'envie de faire, le projet, ce que je peux apporter au collectif.

Je pense que, quels que soit notre formation, notre histoire personnelle, notre genre comme on dit maintenant, il ne faut pas se mettre d'entrave mais il faut réunir toute l'énergie nécessaire pour arriver où l'on veut aller. Progresser, se nourrir intellectuellement, gagner en expérience doivent être le fil conducteur de nos parcours de vie et ne rien s'interdire.

Ce message, je l'adresse à tous mes collègues, Femmes, Hommes et je me réjouis de la réussite des uns et des autres dans la collectivité. Cette réussite, elle s'accompagne, elle s'organise afin que tous puissent en bénéficier quels que soient les obstacles familiaux, culturels, de formation...

C'est mon engagement de manager.

Pascale Bayer-Vilain
Directrice Générale des Services

Données chiffrées :

- **Direction Générale Adjointe** : 3 hommes
- **Direction** : 15 agents dont 4 femmes (26.7%) et 11 hommes (73.3%)
- **Services** : 38 agents dont 21 femmes (55.3%) et 17 hommes (44.7%)
- **Encadrement intermédiaire** :
142 agents dont 83 femmes (58.45%) et 59 hommes (41.55%)

200 agents occupent actuellement des fonctions d'encadrement au sein des effectifs :
110 femmes (55%) et **90 hommes (45%)**

Place des femmes dans les emplois non permanents

25 femmes et 4 hommes

Cette répartition s'explique par la nature des postes proposés dans le cadre de ces missions temporaires : essentiellement en remplacement du personnel des services petite enfance, notamment les congés maternités. Le second volet concerne plutôt les missions de renforts des services techniques.

Accès au statut de fonctionnaire pour les deux genres

56 femmes / 20 hommes

Départ en formation :

1661 jours pour l'ensemble des agents

- **426,5** jours pour les **hommes**, soit **25,68%**
- **1234,5** jours pour les **femmes** soit **74,32%**

Par catégorie :

- **Catégorie A** :
 - **141** jours pour **30** femmes
 - **30** jours pour **6** hommes
- **Catégorie B** :
 - **201,5** jours pour **47** femmes
 - **67,5** jours pour **17** hommes
- **Catégorie C** :
 - **892** jours pour **179** femmes
 - **329** jours pour **108** hommes

Répartition des avancements de grade

En 2023, **22 avancements de grade** ont été prononcés dont **15 femmes (68.2%)** et **7 hommes (31.8%)**, ce qui est très proche de la répartition par genre de la collectivité.

Répartition des temps partiels et congés familiaux

- **Temps partiel** : 1% des hommes, 4,5% des femmes sur des emplois permanents
- **Congés parentaux** : **100% des agents en congé parental sont des femmes.**

Les écarts de rémunération Femmes - Hommes (brute) :

- **Catégorie A : - 14,4 %**
- **Catégorie B : -15.2%**
- **Catégorie C : -14.6%**

Les écarts constatés correspondent à la tendance observée au niveau national.

En principe, le système égalitaire permet à tous les fonctionnaires du même grade et du même échelon de percevoir la même rémunération. L'écart constaté porte donc sur la partie variable du traitement. Actuellement, un travail de refonte du régime indemnitaire est en cours. Il permettra, à terme, de réduire considérablement les écarts.

La Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) explique ce phénomène par 4 facteurs principaux :

- Le temps partiel est plus répandu chez les femmes que chez les hommes.
- Les femmes sont surreprésentées dans les métiers où la rémunération est plus faible et les hommes, dans ceux où elle est plus forte.
- L'effet « avancement » : les hommes sont plus avancés dans les grilles de rémunération, soit parce qu'ils sont plus âgés, soit parce qu'ils ont eu plus de promotions.
- L'effet « prime » qui peut être lié au temps de travail (heures supplémentaires), au lieu d'exercice ou encore aux spécificités des postes.

Les astreintes :

Les astreintes sont majoritairement effectuées par des hommes :

84 % des astreintes sont effectuées par des **hommes**, **16%** par des **femmes**.

Elles relèvent essentiellement du secteur technique (voirie, environnement, urbanisme, informatique) sauf les astreintes des affaires générales.

Les heures supplémentaires :

75% pour les **hommes** et **25%** pour les **femmes**

L'essentiel des heures supplémentaires relève du secteur technique, hors particularité du service Logistique Restauration Entretien (LRE), qui est sollicité pour les manutentions lors des évènements et manifestations.

Petite enfance

Cyril Grébert - Directeur de crèche

Espaces verts

Virginie Baudry - Jardinier

Police Municipale

Camille Herent - Agent de Police Municipale

Cathy Kasprzikowski - Agent de Police Municipale

Cloé Marguet - Agent de Police Municipale

Centre de Sécurité Urbaine

Sarah Ladham - Opératrice CSU

Marie-Louise Philippe - Opératrice CSU

Services techniques

Anne-Claire Leroy - Directrice

Aménagement et Grands Projets

Elisabeth Bartolomeu - Responsable

Propreté Urbaine

Marie-Laure Moinet - Responsable Voirie,

Éclairages publics et concessionnaires

Manel Cheikh Fraj - Responsable de service

Hygiène et sécurité et accessibilité

Direction des Systèmes d'Information

Isabelle Staudt - Responsable Systèmes

d'informations

Des actions concrètes pour promouvoir le bien-être, l'égalité et prévenir les violences :

- Actions de qualité de vie au travail en faveur des femmes (en novembre à l'occasion de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes)
- Un plan de formation spécifique : des formations spécialisées pour le personnel
 - formation de la Police Municipale,
 - formation des Accueils pour les personnes victimes de violences,
 - formation des équipes des Sports au repérage et orientation,
 - formation déconstruction des stéréotypes de genre
- Favoriser le bien-être au travail et l'articulation vie privée-vie professionnelle : favoriser le lien avec les familles (événements de Noël, Fête de la Ville, télétravail, CNAS pour les loisirs, vacances aides aux familles...)



Avancement du plan pluriannuel d'égalité professionnelle / Ressources Humaines

Axe 1 : Articulation vie privée/vie professionnelle

10% Acculturer la possibilité des deux parents au bénéfice du temps partiel, expliquer les modalités des temps partiels partagés.

0% Réfléchir à mettre en place une charte des temps de travail qui pourrait satisfaire les agents et la collectivité, harmoniser les pratiques des services en gardant à l'esprit la valeur travail et la continuité du service public.

10% Mettre en place le badgeage (obligation légale), en négociant d'éventuelles plages mobiles, pour permettre à chacun, sans distinction de genre, de mieux articuler le travail et la vie privée.

15% Préciser la place du télétravail en tant que levier favorisant la conciliation des rythmes de vie et de travail pour les agents qui souhaitent en bénéficier.

60% Mise en place d'ateliers au titre de la QVCT (accords du 13 juillet 2021, Plan santé au travail dans la fonction publique (2002-2025) de la GDAFP, préconisations de l'ANACT).

Axe 2 : Conditions de travail et congés (santé)

Taux d'absentéisme global pour la collectivité en 2023 : **9,81% pour les fonctionnaires**
Accidents de service : 53,5% des femmes, 46,5% des hommes

100% Continuer à former les agents sur les gestes et postures, l'utilisation des EPI, la manipulation des produits, en s'assurant de la mixité des accès à ces formations

- Communiquer sur la réglementation des congés maternité et paternité, aussi bien aux agents qu'aux managers.

75 % Renforcer la prévention et lutter contre l'épuisement professionnel

Axe 3 : Carrière et vie professionnelle

80% Adopter un règlement intérieur insistant sur l'égal traitement statutaire des hommes et des femmes, et l'égal accès à la formation.

50% Sensibiliser les managers afin de prévoir un temps dédié spécifiquement à la recherche de formations, en aidant l'agent à se projeter dans sa carrière.

0% Mettre en place un dispositif d'accompagnement aux talents, notamment les talents féminins.

Axe 4 : Prévention des écarts de rémunération

30% Définir une véritable politique égalitaire sur la mise en œuvre d'une cotation de postes qui permettra de réduire considérablement les écarts de rémunération

Axe 5 : Garantie d'un égal accès aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique

100% Poursuite d'une politique d'avancement non discriminatoire au regard du sexe

100% Rédiger les lignes directrices de gestion en garantissant l'égalité entre les hommes et les femmes dans la procédure

0% Mise en place d'un temps de sensibilisation et de vulgarisation des lignes directrices de gestion à tous les agents, quel que soit leur poste.

0% Évaluer, à l'issue de l'établissement de la liste d'aptitude 2024, la part des hommes et des femmes promus, par grade, au regard de la part respective des hommes et des femmes qui ont été proposés dans les grades concernés.

50% Un point spécifique aux modalités de promotion interne devra être systématiquement intégré à l'entretien annuel.

Axe 6 : Lutte contre les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes

40% La mise en place de la mission Égalité Femmes - Hommes pour la Ville a permis d'initier plusieurs démarches en permettant aux agents, notamment féminins, de participer sur des créneaux dédiés aux ateliers et actions :

- Sensibilisation des agents à l'égalité professionnelle
- Participation aux campagnes de prévention menées par la Collectivité (25 janvier, 8 mars, 25 novembre...)
- Mise en place d'ateliers d'information et de sensibilisation à destination des agents et des managers
- Mise en place d'un dispositif de recueil de signalements des agents qui s'estiment victimes d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes
- Garantir la confidentialité des signalements et la rapidité des réponses

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20250213-2025-02-13-03-DE
Date de réception préfecture : 27/02/2025

État des lieux

des politiques publiques
mises en place en 2024

ÉTAT DES LIEUX DES POLITIQUES PUBLIQUES MISES EN PLACE EN 2024

Les objectifs atteints en 2024

Déploiement d'une politique publique coordonnée, visible et efficace

Rendre visible l'action municipale :

Création d'un Label « Place à l'action ». Communiquer largement sur les actions menées dans le cadre de cette politique publique auprès de la population et des acteurs du territoire. Se démarquer en tant que collectivité modèle et inspirante.

Renforcer le maillage territorial :

Favoriser l'interconnaissance, proposer un accompagnement pluridisciplinaire, améliorer le repérage, l'orientation et l'accompagnement vers une fluidification des parcours des personnes victimes. Impulser une réflexion commune transversale entre institutions et partenaires clés. Animer un réseau d'acteurs engagés sur le territoire.

Réussir au féminin :

Informar sur les métiers et déconstruire les stéréotypes de genre, promouvoir les actions réalisées par des femmes ou encore accompagner les femmes dans leur équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

Santé et bien-être des femmes :

Au-delà du retard multifactoriel dans la prise en charge médicale, les femmes sont également sujettes à des problématiques typiquement féminines. À ce titre, la Municipalité et le CCAS s'associent au Département ainsi qu'aux experts du territoire afin de mener, ensemble, des actions de sensibilisation et proposer des campagnes de prévention grand public.

Sensibiliser dès le plus jeune âge :

Les stéréotypes influencent grandement la manière dont les enfants se construisent et les choix de carrière qu'ils ou elles font. Déconstruire les stéréotypes de genre et promouvoir l'égalité évite que les classifications précoces n'impactent et n'entravent leur avenir.

Prévention des violences sexistes et sexuelles :

Les violences sexistes et sexuelles sont un fléau tant dans la sphère privée que publique. Cette année, un travail de fond a été amorcé auprès des professionnels sur les signes de repérage des violences ainsi que le renforcement des connaissances des acteurs du territoire pour une meilleure orientation. En outre, un focus particulier sur la situation dans le département du phénomène de prostitution des mineurs est en cours.

Former les professionnels aux signes de repérage des violences :

Des formations de sensibilisation pour une prise en charge adaptée ont été dispensées aux policiers municipaux, encadrants sportifs, personnels en charge de l'accueil du public dans les services municipaux. Le déploiement de cette dynamique de formation se poursuivra en 2025.

Favoriser la prise de conscience des situations dysfonctionnelles :

Distribution des violentomètres pour diffuser un message de prévention et d'alerte, diffusion et affichage du Réglosport dans tous les équipements sportifs de la ville.

Agir en faveur de l'égalité : Les temps forts 2024

L'égalité des femmes et des hommes constitue une ligne directrice profonde des actions de la Municipalité tout au long de l'année. Ainsi la commune est à l'initiative d'événements spécifiques et s'inscrit également dans des temps forts collectifs de mobilisation et de sensibilisation, notamment lors de la Journée internationale pour les droits des femmes (8 mars) et la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre).

À cette occasion, des campagnes innovantes destinées au grand public sont déployées en vue de capter un public toujours plus varié.

Villeneuve Mag et communication digitale

Le magazine municipal a largement contribué à la mise à l'honneur des femmes, ainsi qu'à la valorisation des actions de promotion de l'égalité et de lutte contre les violences faites aux femmes, à travers la parution de dossiers spéciaux, de posts et autres articles dédiés à ces sujets.



[>> Lire l'édition de Villeneuve Mag de novembre 2024](#)

[>> Lire l'édition de Villeneuve Mag de mars 2024](#)

25 janvier : première Journée nationale de lutte contre le sexisme décrétée par le gouvernement

Le 25 janvier 2024 célébrait la première Journée nationale officielle contre le sexisme. À cette occasion, le Haut Conseil à l'Égalité a lancé une campagne de sensibilisation de lutte contre le sexisme *Faisons du sexisme de l'histoire ancienne*. Nous avons eu l'honneur de recevoir l'appui de Brigitte Gresy, ancienne présidente du HCE et experte des questions d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ainsi que sur le sexisme.



Plusieurs agents de la Ville ainsi que les élus ont posé pour Mark Melki, photographe engagé.

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20250213-2025-02-13-03-DE
Date de réception préfecture : 27/02/2025

8 mars : Journée internationale pour les droits des femmes



La Ville de Villeneuve-la-Garenne a signé la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Elle adopte ainsi un cadre pour conduire un plan d'actions, dans les domaines de l'égalité professionnelle, de la lutte contre les violences et contre le sexisme, en faveur de la santé, mais aussi pour partager une culture de l'égalité au sens large du terme et valoriser les femmes, leur image et leur place dans la société. Lors de la signature, la nouvelle exposition du Centre culturel Max-Juclier a été dévoilée au public, avec une visite guidée commentée par la photographe Aurore Vinot.

M. le Maire Pascal Pelain et Leïla Larik, Maire-adjointe à l'Égalité Femmes – Hommes signant la Charte.

[>> Accéder à l'album Flickr - Signature de la Charte égalité](#)

25 novembre : Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

En cette année particulière rythmée par l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, la programmation municipale « *Place à l'action* » s'adosse à la campagne lancée par l'ONU femmes pour 2024 #SheShines : « *Les flammes les plus intenses naissent toutes d'une étincelle !* »

Le thème fédérateur du sport a été conservé en tant que levier émancipateur permettant de renforcer l'estime de soi, comme outil de résilience post-violence mais également comme levier de prévention et d'alerte.

De nombreux temps forts culturels, sportifs, institutionnels...



[>> Accéder à l'album - Place à l'action- 25 novembre](#)

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20250213-2025-02-13-03-DE
Date de réception préfecture : 27/02/2025

Un engagement municipal : le rayonnement

L'action menée par la Municipalité de plus en plus remarquée et mise à l'honneur

La présidence du Réseau égalité Femmes - Hommes 92 de l'association des maires des Hauts-de-Seine est assurée par Leïla Larik, adjointe au Maire de Villeneuve-la-Garenne



L'égalité entre les femmes et les hommes est un sujet crucial dans notre société. Il est également important que la Ville de Villeneuve-la-Garenne prenne position de manière claire et déterminée sur cette question au niveau politique.

Pour démontrer notre détermination à traiter ce sujet, nous nous sommes entourés d'une équipe professionnelle, engagée et compétente. Nous mettons en place différents projets dans lesquels nous associons tous les services, bien évidemment, ainsi que les partenaires locaux, mais aussi les habitants. Comme je le dis souvent, l'égalité entre les femmes et les hommes est l'affaire de tous.

Cet engagement politique se reflète également dans mon rôle de présidente du réseau sur le sujet de l'égalité Femmes - Hommes au sein de l'association des maires des Hauts-de-Seine, ce qui permet de travailler en collaboration avec les élus et les autres communes pour échanger sur les bonnes pratiques et les initiatives à mettre en place.

Le Réseau égalité :

Présidé par Leïla Larik, le réseau égalité Femme-Homme 92 s'est réuni à plusieurs reprises cette année pour travailler sur l'entrepreneuriat féminin, la prostitution des mineurs et le repérage ainsi que sur l'accompagnement des personnes victimes de violences intrafamiliales.

Une réunion de clôture réunissant élus et cadres en charge de ces questions a eu lieu au sein de l'Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne pour un état des lieux de la situation dans le département du 92 et un partage de pratiques.

À cette occasion, se sont déplacés :

- Nadège Baptista, Préfète déléguée pour l'égalité des chances,
- Vincent Marchand - Directeur Général de l'AMD92,
- Nassera Hamza - Responsable de l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes,
- Farid Medjoub - Délégué aux Droits des Femmes et à l'égalité Femmes - Hommes.

Table ronde Hubertine Auclert



À l'aune des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le Centre Hubertine Auclert a lancé, avec le soutien de la Région Île-de-France, #MonGenreDeSport, une campagne à destination des 15-18 ans pour lutter contre les stéréotypes de genre dans le sport.

Ainsi le 7 mars 2024, la Ville de Villeneuve-la-Garenne était conviée au Conseil régional d'Île-de-France pour présenter sa démarche coportée par les services prévention et des sports lors de la conférence du lancement de la campagne.

Trophée Alice Milliat



La Fondation Alice Milliat est la première fondation européenne en faveur du sport au féminin. Créée en réponse aux inégalités de genre dans le sport, elle est abritée par la Fondation de France et reconnue d'utilité publique.

À chaque édition de la cérémonie des Trophées qui met en avant les acteurs et les actrices du sport au féminin en France, un trophée Alice Milliat est remis à une personnalité, un média, un partenaire et une association qui ont marqué l'année du sport au féminin.

La Ville s'engage à faire évoluer la place de la femme dans le sport mais également dans les autres domaines. Dans le cadre de la dynamique de lutte contre l'invisibilisation des femmes, Villeneuve-la-Garenne a récemment nommé la nouvelle piscine municipale du nom d'Alice Milliat. Au-delà de ce signal, un travail de fond est mené tout au long de l'année pour tendre vers toujours plus d'égalité.

C'est à ce titre que l'action de Villeneuve-la-Garenne a été récompensée et mise à l'honneur « *comme n'ayant pas son pareil* ».

Table ronde UMay



Depuis 2023, la Ville de la Villeneuve-la-Garenne s'est dotée de l'application mobile Umay pour permettre à la population de sécuriser déplacements, sorties et voyages grâce à un système de géolocalisation déployé sur le réseau et ce, gratuitement.

Lors du colloque annuel de la startup UMay, Pascal Pelain, Maire de Villeneuve-la-Garenne, est intervenu lors de la table ronde : Lutte contre les violences sexistes et sexuelles au quotidien dans l'espace public. Cela a été l'occasion de présenter l'approche innovante de la ville et de répondre aux questions du public désireux de s'investir dans une démarche similaire.

Le Grand Collège : Quand la transition écologique se met au service de l'égalité Femmes - Hommes dans la société

Le dispositif Grand Collège impulsé par le Département des Hauts-de-Seine a fait escale au collège Pompidou. Organisé en partenariat avec la Ville de Villeneuve-la-Garenne, ce temps fort de novembre a permis de réunir collégiens, professeurs, éducateurs, sportives et sportifs... autour du film documentaire globetrotter *Little Miss Soccer* en présence des fondatrices de l'association éponyme et réalisatrices du film, Candice Prévost et Mélina Boetti.

Une soirée d'échanges sur l'égalité filles-garçons dans le sport (ODD n°5*) et la lutte contre les discriminations, s'en est suivie. Les sportives Bérénice Cleyet-Merle, championne de France de 1500 m et Christelle Ribault, multi championne paracycliste étaient également présentes pour répondre aux questions du public.

*Objectifs du développement durable



M. le Maire Pascal Pelain et Leïla Larik, Maire-adjointe à l'égalité femmes - hommes ont introduit cette soirée.

Une cérémonie de clôture étincelante

À l'issue de la campagne média Place à l'action de la Ville et de la campagne Étincelles portée par l'ONU femmes fin novembre 2024, un spectacle de feu a clôturé les 10 jours de mobilisation intense instaurés dans le cadre de la campagne de lutte contre les violences.



Ce spectacle s'est déroulé en présence de :

- Charlotte Saint-Arroman, Directrice des opérations pour ONU Femmes France
- Camille Bedin, Conseillère départementale déléguée à l'égalité hommes-femmes
- Denis Datcharry, Conseiller départemental des Hauts-de-Seine
- Pascal Pelain, Maire de Villeneuve-la-Garenne
- Leïla Larik, Maire-adjointe à l'égalité Femmes - Hommes de la Ville de Villeneuve-la-Garenne
- Farid Medjoub, Délégué départemental aux droits des femmes et à l'égalité

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20250213-2025-02-13-03-DE
Date de réception préfecture : 27/02/2025

Un partenariat renforcé avec les référents départementaux

L'ensemble des référents du département en matière de violences intrafamiliales s'est réuni à l'Hôtel de ville à l'occasion d'une table ronde dédiée à la prise en charge des victimes.

- Nassera Hamza - Responsable de l'Observatoire départemental des violences
- Farid Medjoub - Délégué départemental aux Droits des Femmes et à l'égalité,
- Cyril Quélard, Substitut du procureur de la République Pôle Mineurs – Famille et référent départemental
- Audoin de Ménibus – Commissaire de Police de Rueil-Malmaison et Référent départemental Violences conjugales
- Salia David - Assistante sociale et Référente départementale ADAVIP92
- Dimitri Paraskeva - Psychologue et chef de service SAVU 92
- Gwendoline Massain - Avocate spécialisée en droit de la famille et droit pénal de la famille

Au-delà de ce temps de conférence, un travail de fond autour de la fluidification des parcours des victimes se poursuit tout au long de l'année avec ces partenaires.



20 novembre 2024 – Table ronde institutionnelle pour échanger avec le public, suite à la représentation théâtrale « Après coup »

Le saviez-vous ?

- **En 2024, le commissaire Audoin de Ménibus – Commissaire de police de Rueil-Malmaison est nouvellement désigné Référent départemental Violences conjugales.**

Il succède au commissaire Pierre François qui nous avait également fait l'honneur de participer à la campagne Place à l'action 2023.

Il exerce cette mission aux côtés du commissaire Agathe Bossion, commissaire central de Puteaux – La Défense.

Les deux commissaires référents interviennent sur l'ensemble du réseau. Ensemble, ils entretiennent et facilitent les rapports avec les travailleurs sociaux et les associations pour une meilleure fluidification des parcours.

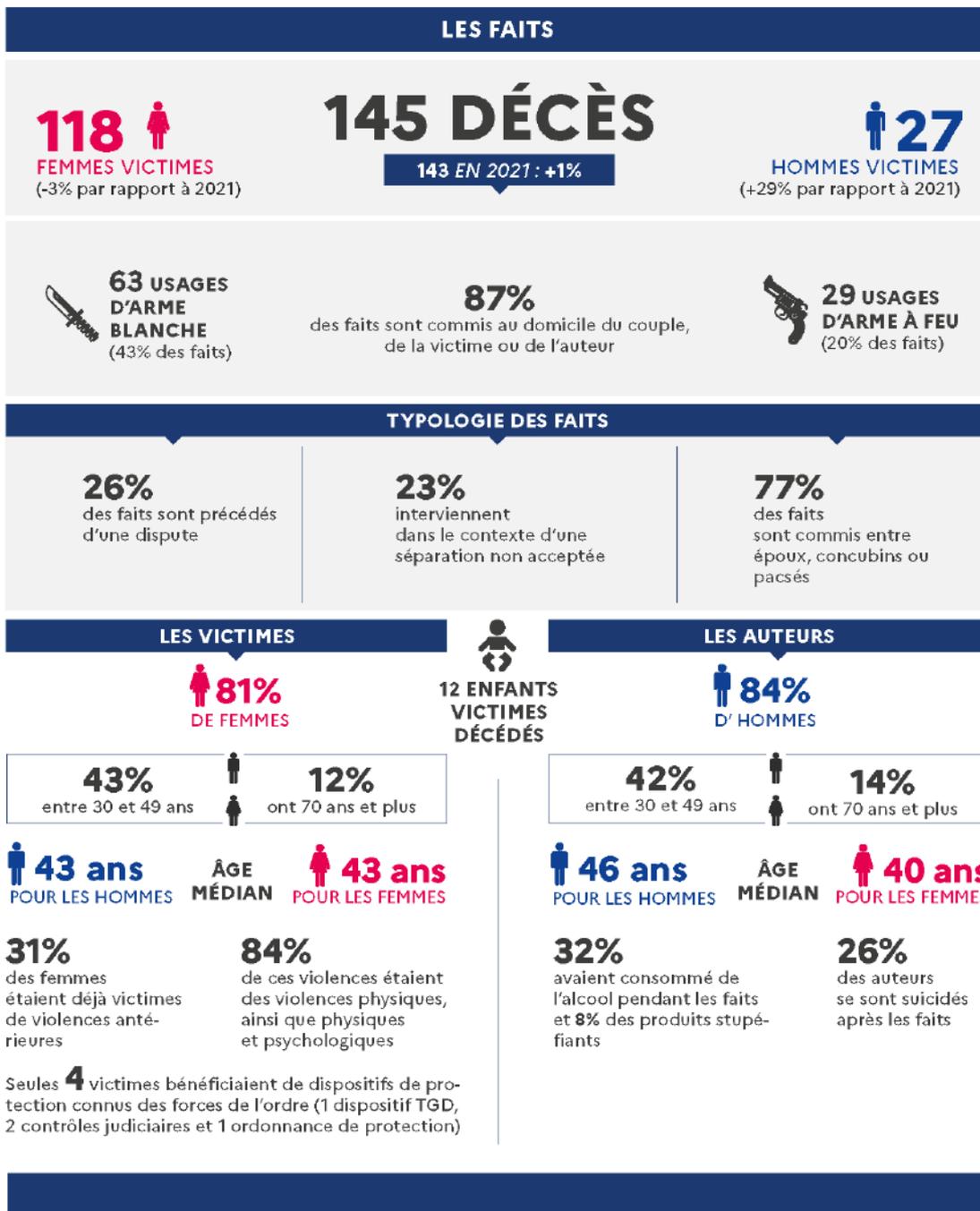
- **Un nouveau délégué départemental aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.**

Farid Medjoub prend ses nouvelles fonctions et succède à Grichka Redjala au poste délégué départemental aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cette délégation est chargée, sous l'autorité du préfet, de l'application des mesures gouvernementales prises en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle est l'échelon départemental du Service des Droits des femmes et de l'égalité entre les hommes et les femmes de la DGCS et travaille en coordination avec la direction régionale aux droits des femmes d'Île-de-France.

Chiffres clés

Chiffres clés 2022



Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple | 2022

[>> Accéder à l'étude nationale](#)

Les différentes formes de violence :

Les violences sont protéiformes. Elles peuvent être physiques, sexuelles, cyber, morales, économiques, administratives, verbales et ne sont pas exclusives l'une de l'autre. 7 femmes victimes de violences au sein du couple sur 10 sont victimes de plusieurs violences.

Source : Enquête « Vécu et ressenti en matière de sécurité » (VRS) – SSMSI – 2023

L'ampleur du phénomène : un décès est enregistré tous les trois jours en moyenne. On déplore 1 féminicide en 2023 dans les Hauts-de-Seine.

Violences intrafamiliales

- 773 femmes victimes de harcèlement par (ex-)conjoint ayant conduit au suicide ou à sa tentative
- Plus de 6 500 enfants co-victimes de violences au sein du couple.
- En 2023, 65 614 enfants distincts ont été mentionnés dans les 37 042 sollicitations au 119. Dans près de 7 cas sur 10, l'auteur des violences est le père ou le beau-père.

Département des Hauts-de-Seine : 197 situations sur l'année scolaire 2022-2023 et 1 infanticide en 2023

Le dépôt de plainte

Seules 6 % des femmes victimes de violences sexuelles et 16 % des femmes victimes de violences au sein du couple déposent plainte. Source : Enquête « Vécu et ressenti en matière de sécurité » (VRS) – SSMSI – 2023

La Ville de Villeneuve-la-Garenne est engagée pour favoriser le recueil de la parole des femmes notamment par la formation des policiers et la mise en place de dispositifs dédiés :

- **En 2024**, cela représente sur Villeneuve-la-Garenne **29 interventions de la Police Municipale** et **113 dossiers de violences conjugales** recensés par le commissariat.
- **375 rendez-vous auprès des juristes et avocats spécialisés du Point Justice + ADAVIP** portaient sur des situations afférentes à des violences sexuelles et/ou sexistes.

Qui sont les victimes ?

Il n'existe pas de profil type des auteurs ni même des personnes victimes de violences. **Néanmoins, on note que 81% des personnes victimes sont des femmes et 82% des auteurs de violences sont des hommes.**

Les **personnes en situation de handicap** ont une probabilité 3 fois plus élevée que les personnes valides de subir des violences sexuelles.

Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) – Base des victimes de crimes et délits 2023

En outre, les femmes de 18 à 34 ans représentent 67 % des victimes de violences sexuelles.

Favoriser un égal accès à la santé et promouvoir le bien-être des femmes

La santé des femmes encore trop négligée

Selon un sondage Elabe, plus de 4 femmes sur 5 déclarent aller chez le médecin uniquement lorsqu'elles sont à bout, préférant pratiquer l'automédication. Par ailleurs, la grande majorité affirme favoriser le suivi médical de leurs proches. Cela a donc un impact direct sur leur propre santé.

Le saviez-vous ?

À Villeneuve-la-Garenne, c'est le CCAS qui pilote la politique en matière de santé sur la ville. Doté d'un Contrat Local de Santé depuis 2021, le Centre Communal d'Action Sociale joue localement un rôle de coordination, d'animation et de sensibilisation sur ce champ. Engagé de longue date dans une politique locale de santé publique, en faveur de l'amélioration de l'offre de soins et de prévention, et pour la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS), le CCAS de Villeneuve-la-Garenne coopère au quotidien avec les acteurs de santé au sens large, en appuyant leurs initiatives. À ce titre, il est notamment investi dans le soutien au développement de structures d'exercice coordonné, ainsi que dans le déploiement d'actions de prévention. En collaboration avec les acteurs locaux, il développe des actions adaptées aux besoins des habitants, notamment pour les publics vulnérables.

En somme, le Contrat Local de Santé (CLS) de Villeneuve-la-Garenne vise à réduire les inégalités de santé en agissant sur la prévention, l'accès aux soins et la promotion de la santé.

Plusieurs exemples sur les actions de prévention et accès aux soins

Contraception et IVG, prévention des pathologies cardiovasculaires et des cancers, dépistage des violences conjugales... malgré de réelles avancées, il reste encore beaucoup à faire pour une prise en charge optimale de la santé des femmes.

La Ville de Villeneuve-la-Garenne, à travers son Contrat Local de santé, coordonne, anime et sensibilise en développant une offre de prévention dynamique et efficace.

Prévention du cancer du sein : Bus Mammo Solidaire

Dans le cadre d'Octobre Rose, la Ville de Villeneuve-la-Garenne a accueilli le Mammo Solidaire, un camion itinérant offrant des mammographies gratuites aux femmes de 50 à 74 ans. Cet événement de proximité, accompagné d'un village santé, a permis de réaliser 29 mammographies. Parmi les participantes, 73 % n'avaient pas effectué d'examen depuis plus de deux ans et un tiers n'avaient jamais bénéficié de dépistage organisé.

Autour du camion, un petit village rose animé par La Ligue contre le cancer, le Centre de Coordination des Dépistages des Cancers et le Pôle Social Départemental proposait des actions de sensibilisation. Les participantes ont pu découvrir un buste de palpation et apprendre les gestes d'autopalpation pour détecter d'éventuelles anomalies.

La Semaine de ma santé, pour favoriser l'activité physique et sportive, et une alimentation saine et adaptée



Du 10 au 14 juin 2024, la Semaine de ma Santé a proposé une programmation riche et variée grâce à un partenariat multi-acteurs, sensibilisant différents publics (enfants, jeunes, parents, seniors) à des thématiques telles que l'alimentation saine, le sport et les pratiques écoresponsables.

La journée phare, organisée dans le parc de l'Hôtel de Ville, a rassemblé un large public dans une ambiance conviviale et intergénérationnelle. La mobilisation d'acteurs locaux, comme la Croix-Rouge, l'AMAP, la PMI et le Syrec, a renforcé l'impact de ces actions.

Le Bus Santé Femmes

La solitude est un des grands maux de notre société, invisible et destructrice, elle touche plus de 12 % de la population, soit 6 millions de personnes. Ainsi, une nouvelle urgence sociétale silencieuse passe inaperçue au milieu de sujets surmédiatisés portant sur la condition féminine : C'est la solitude vécue et subie par les femmes, de tous âges et de toutes conditions sociales. Touchées par différentes formes d'isolement, ces femmes se rendent imperceptibles aux autres... Des vies de femmes qui se pensent inemployées, désertées, sans intérêt. Elles souffrent de ne pas être écoutées, de ne pas être prises en considération.



Pour répondre à cet enjeu, l'Institut des Hauts-de-Seine a mis en place un dispositif innovant, le Bus Santé Femmes. Il s'agit d'une antenne mobile sociale de prévention qui permet de prodiguer des conseils santé, d'opérer des dépistages et d'échanger sur les difficultés quotidiennes et la violence intrafamiliale.

Les 28 et 31 mai 2024, le Bus a fait escale à Villeneuve-la-Garenne et s'est installé sur le parvis de l'Hôtel de ville. À cette occasion, les femmes ont pu rencontrer librement,

gratuitement et anonymement, une équipe pluridisciplinaire de professionnels à leur service, dédiés à la santé et aux droits des femmes. Malgré le mauvais temps, 25 femmes ont bénéficié de précieux conseils et dépistages.

Ateliers de sensibilisation auprès de la jeunesse

Plusieurs ateliers thématiques portant sur la sexualité ont été animés auprès des jeunes fréquentant l'espace jeunesse 16-25 ans, La Fabrik. Co-organisées avec le Département des Hauts-de-seine, ces séances ont été animées par une conseillère conjugale et une infirmière du Centre de Santé Sexuelle. Le CCAS travaille également en partenariat avec des associations qui promeuvent la santé des femmes.



Association A3P : « Les gestes qui sauvent »

Prévention des risques domestiques, extinctions de feux de casseroles et gestes qui sauvent. L'association A3P sensibilise des femmes et des enfants aux accidents de la vie courante et propose un apprentissage des gestes de premiers secours spécifiquement.

Lutte contre la précarité menstruelle

Rappelons qu'en France, près de deux millions de femmes et de jeunes filles n'auraient pas les moyens de s'acheter régulièrement des protections hygiéniques.

- Le Département avec « Toutes culottées » :
Le Département et l'Institut des Hauts-de-Seine ont distribué gratuitement 25 000 culottes menstruelles aux collégiennes des classes de 5^e, 4^e et 3^e de tous les collèges publics du département, dans le cadre de la campagne « Toutes Culottées ». Les culottes menstruelles ont été offertes lors d'ateliers de prévention, qui se déroulaient pendant le temps scolaire au sein même du collège. Accueillies par petits groupes, les élèves ont été sensibilisées aux thématiques de l'anatomie, de la puberté et des règles avec des professionnels de santé (médecins et sage-femmes). Chacune des participantes a ensuite reçu des brochures d'informations médicales.
- L'engagement de l'association AA92 :
en 2024, AA92 s'est attachée à renforcer son action en faveur des femmes dans le besoin en leur offrant des kits d'hygiène et de soins. Grâce au partenariat avec l'enseigne Carrefour Qwartz, des collectes ont été régulièrement organisées et ont permis aux bénévoles de l'association de confectionner des kits hygiène de première nécessité. Ces kits ont été distribués auprès de différents acteurs locaux, notamment les bénéficiaires CCAS.
- Projet « sans tabous » :
Initié par le Service Jeunesse, ce projet inclut l'installation d'un distributeur de protections périodiques dans les toilettes des filles au sein de l'espace jeunesse 16-25 ans, La Fabrik.

Perspectives

- Développer une offre de soins conçue pour accueillir spécifiquement des femmes (sage-femmes, médecins généralistes ...). Ouverture prochaine d'un cabinet à la Banane.
- Création et développement d'une offre de santé en partenariat avec l'association de la Croix-Rouge.

Utiliser le sport comme outil pour contribuer à une égalité réelle entre les femmes et les hommes dans la société

Article L100-1 modifié par LOI n°2021-1109 du 24 août 2021 - art. 66

Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale.

Elles contribuent notamment à la construction de la citoyenneté et à l'apprentissage des principes et des valeurs de la République.

Elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé.

La promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour les personnes handicapées, sont d'intérêt général.

L'égal accès des hommes et des femmes aux activités sportives, sous toutes leurs formes, est d'intérêt général.

La Municipalité porte une attention particulière au développement du sport pour tous et toutes, conformément à l'article L. 100-1 du code du sport modifié par la loi n°2021-1109 du 24 août 2021. Ce dernier est relatif à l'égalité et à la citoyenneté et précise désormais que « *l'égal accès des hommes et des femmes aux activités sportives, sous toutes leurs formes, est d'intérêt général* ».

Bien que les chiffres de l'Insee démontrent une légère augmentation de la pratique sportive par les femmes, l'UNESCO révèle - dans son nouveau rapport 2024 - que les femmes et les filles sont encore loin d'avoir un égal accès au sport à tous les niveaux, professionnel comme amateur.

En outre, les filles sont 49 % à arrêter le sport à l'adolescence, un pourcentage six fois plus élevé que celui des garçons. Ce taux de déperdition important s'explique par plusieurs facteurs, dont le manque de modèles féminins, l'inquiétude pour sa sécurité, le manque de confiance et l'image négative de son propre corps.

Le sport étant un outil d'autonomisation pour les femmes, avec des liens établis entre sport et réussites académique et professionnelle, il est impératif de s'attaquer à ce taux de décrochage.



La pratique sportive féminine est un objectif majeur de la politique sportive de la Ville depuis 2020. Une attention particulière est portée aux associations regroupant des sections mixtes et/ou féminine, ainsi qu'aux initiatives destinées à l'organisation des événements et compétitions mettant les femmes en valeur.

Leïla Larik Maire-adjointe déléguée à l'égalité Femmes - Hommes et Bachir Haddouche, Maire-adjoint aux sports s'entretiennent avec Charlotte Saint Arromans, Directrice des opérations chez ONU femmes France.

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20250213-2025-02-13-03-DE
Date de réception préfecture : 27/02/2025

Le Service des Sports

En cohérence avec la politique sportive menée sur le territoire, le Service municipal des Sports s'engage totalement pour l'accès aux sports des femmes sur différents axes :

- Soutenir activement le tissu associatif qui promeut la pratique féminine
- Veiller à assurer la mixité dans l'équipe d'encadrement pour une meilleure représentativité
- Favoriser l'articulation vie pro / vie perso des femmes en leur proposant des cours dédiés de pratique sportive à l'heure du déjeuner
- Contribuer à rendre visible le personnel féminin (exposition de portraits de femmes du Service des Sports)



Utiliser le sport pour changer les mentalités

Objectifs : encourager le rôle des femmes athlètes et exploiter la puissance des événements sportifs populaires pour promouvoir l'égalité des genres dans le sport ; faire des hommes athlètes des « alliés » pour les femmes et les filles.

En 2024, à l'occasion des Jeux Olympiques, plus de 400 bénéficiaires ont pu assister à des épreuves féminines.

Également, les campagnes du 8 mars et du 25 novembre portées par la Municipalité ont permis à l'ensemble de la population de découvrir la puissance du sport en tant que levier d'émancipation et de reconstruction post-violence.

Mettre en place et faire appliquer une réglementation détaillée

- [Réglosport](#) dans les équipements sportifs municipaux
- Affiche Ministère des sports « [Dans le sport, ZERO tolérance pour les violences](#) »
- Le personnel encadrant veille à présenter l'outil aux pratiquants

Renforcer la formation des coachs (repérage, signalement, orientation)

Organiser des programmes de formation spécifiques pour les professeurs de sport, les entraîneurs et les autres professionnels sur la question de l'égalité des genres et de l'inclusion, et un partage d'outils pour mieux identifier, prévenir et réagir face à la violence.

Découvrir des pratiques innovantes : le sport thérapie



L'équipe du Service des Sports a bénéficié d'une première séance découverte du sport thérapie par l'escrime. L'escrime permet des transferts rapides et favorise l'émergence de prises de conscience dans un cadre sécurisé. Les maîtres d'escrime et les thérapeutes de l'association Active ton potentiel par l'escrime leur ont permis d'appréhender les problématiques rencontrées par les personnes victimes de violences en apportant des solutions.

L'engagement fort des associations en faveur du sport féminin

En complément de l'action municipale, le secteur associatif participe activement à cette politique de féminisation du sport. La convention d'objectif entre la Ville et les associations subventionnées prévoit en son article 7 l'engagement relatif à l'égal accès des femmes et des hommes aux instances dirigeantes.

Le Service des Sports et le Service Vie associative accompagnent et soutiennent les associations sportives dans leurs différents projets. Plusieurs sections mixtes ou féminines se sont développées ces dernières années comme le foot féminin à l'AVG, la Djihene Academy, le handball féminin, l'AVG Ks-Team kung-fu, Shotokan karaté Club...

De nombreuses médailles pour les féminines en 2024

- **Christelle Ribault**, Championne de France de cyclisme : pistes et routes, médaille de bronze championnat du monde à Rio, 6e au classement mondial sur route
- **Bérénice Cleyet-Merle**, athlétisme : 2023 – 2024, Championne d'Europe du relai mixte de cross-country et 7e aux Championnats du Monde de course sur route à Riga
- **Lara Lallemant**, cycliste, vice championne d'Europe de poursuite par équipe, victorieuse du grand prix international de Hyères, vice-championne de France de poursuite par équipe élite. Actuellement en préparation pour Jeux olympiques de Los Angeles
- **Kassandra Pezzillo**, sanda fighter, championne de France à quatre reprises, membre de l'équipe de France et vice-championne d'Europe, championne de France Élite (avril 2024) et élue meilleure combattante du championnat
- **Émilie Vallée**, nageuse, 3e du classement final de la coupe de France, catégorie junior, qualification en Coupe de France eau libre, plusieurs podiums sur les étapes de Coupe de France d'eau libre
- **Tessnime Maazouzi**, athlète complète de karaté, plusieurs fois médaillée niveau national sur 2 catégories junior et espoir, figure incontournable du Shotokan Karaté Club
- **Lina Abid**, 3 fois médaillée sur 3 compétitions de karaté dont 1 titre coupe de France
- **Éva Criou**, Capitaine de l'équipe féminine du Shotokan Karaté Club, plusieurs médailles nationales et internationales

Des événements sportifs engagés 100% féminins



Urban ball au gymnase de l'Espace Pierre-Brossolette

Perspectives :

- Favoriser la pratique du sport au féminin dans l'espace public
- Poursuivre le déploiement du plan de formation des encadrants et encadrantes (nouveau kit de formation « Lilia »)
- Renforcer le soutien aux associations et au développement de la pratique féminine auprès de l'ensemble des acteurs
- Accueil de l'événement 100% féminin : « Women's league »

Promouvoir la place des femmes dans les secteurs culturels et contenus culturels

Par les représentations qu'il véhicule, le secteur culturel joue un rôle majeur en matière de promotion de la culture de l'égalité.

L'Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication publie, depuis 2013, un rapport annuel sur les chiffres-clés de l'égalité dans la culture. Le dernier mentionne que dans les secteurs culturels, et alors qu'elles sont majoritaires dans l'enseignement supérieur de la culture, les femmes sont sous-représentées aux postes de direction. Ce déséquilibre se retrouve également dans les programmations culturelles et les consécration artistiques.

À travers ses politiques publiques, la Municipalité s'efforce de renverser ce déséquilibre en célébrant les femmes dans les arts et en mettant en avant des artistes de talent :

- Améliorer la place des femmes dans ces secteurs – qu'il s'agisse de la direction des institutions culturelles, de l'accès à des pratiques culturelles, de l'accès aux moyens de production – et renforcer leur présence dans les programmations, sont donc des enjeux centraux de la politique culturelle de la Municipalité.
- Une politique affirmée pour :
 - Donner une plus grande visibilité au parcours des femmes et à leur création culturelle, grâce à la promotion et diffusion d'œuvres de femmes et au soutien à la présence des femmes dans les programmations.
 - Faciliter l'accès des femmes à des pratiques artistiques et culturelles
 - Lutter contre les violences sexistes et sexuelles.
 - Lutter contre les stéréotypes sexistes et développer une culture de l'égalité, dès le plus jeune âge.

Jumelage culturel : Le Louvre chez vous

Durant trois ans, le musée du Louvre et la Ville de Villeneuve-la-Garenne ont conduit un projet de jumelage culturel.

Ce partenariat, impulsé et soutenu par la préfecture de région d'Île-de-France, s'appuie sur une convention signée entre la Ville et le musée pour faire connaître les collections du Louvre et pour donner envie à chacun d'entre nous de se rendre au musée.

Le saviez-vous ? Laurence des Cars est la première femme nommée directrice du Louvre, depuis 2021 seulement ! Ceci illustre de façon prégnante la difficulté des femmes à s'approprier l'espace culturel à égalité avec les hommes. Les femmes occupent une place encore faible dans le domaine de la culture.



*2 femmes à la tête de la Culture à Villeneuve :
Sandrine Hertig, Maire-adjointe à la Culture
et Anne Métrard, Directrice du Service Actions culturelles*

« Si la tendance à la parité tend à se confirmer, les inégalités Femmes - Hommes sont malheureusement toujours un sujet d'actualité dans le milieu culturel. À notre échelon, nous tentons de faire changer les regards et modifier les comportements individuels et collectifs en rééquilibrant la place et la représentation des femmes et des hommes, à tous les niveaux du service et de ses actions. »

Anne Métrard,
Directrice du Service Actions culturelles

L'égalité Femmes - Hommes est un pilier de la diversité culturelle et a un rôle essentiel à jouer pour lutter contre les stéréotypes et encourager le changement sociétal. Dans le cadre de la promotion de l'égalité Femmes-Hommes au sein de la Ville de Villeneuve-la-Garenne, le Service culturel organise tout au long de l'année une sélection d'activités, conférences, expositions et rencontres autour du sujet. Ces activités sont majoritairement fréquentées par un public féminin.

Par ailleurs, le Service culturel est pleinement associé aux diverses campagnes internationales menées par la Municipalité lors des dates clés (8 mars, 25 novembre...). La programmation de chaque temps fort, prévoit une découverte culturelle (théâtre, exposition, concert...) pour poursuivre le message. Avec son offre culturelle, le Service culturel s'emploie aussi à proposer des activités variées qui permettent aux femmes, autant qu'aux hommes, de s'épanouir et de développer des compétences artistiques, linguistiques ou culinaires, notamment à travers des ateliers de pratiques amateurs.

Le Virtuoz Club – une programmation musicale qui met en avant majoritairement des artistes féminines

Les artistes femmes passées à Villeneuve en 2024 :

Maroussia Pourpoint, Maclarnaque, Emma Lamadji, Rhoda Scott, Sylvie Burger, Pamela Badjogo, Jeanne Bonjour, ainsi que le spectacle de percussions aquatiques Akutuk Origins.



Pamela Badjogo au Virtuoz Club de l'Espace Pierre-Brossolette



Akutuk Origins, un spectacle sonore et aquatique à la Piscine Alice-Milliat

La Bibliothèque Aimé-Césaire

Également, la bibliothèque met en place des présentations bibliographiques sur des thèmes engagés et pour la cause des femmes : rencontre et dédicace avec l'auteure Aurélie Pavilla.

Le Cinéma André-Malraux

“Telles femmes, tels films” est un festival de cinéma ouvert sur le monde entier, mettant en avant les femmes. Qu'elles soient réalisatrices, comédiennes, chefs opératrices, il s'agit de mettre un coup de projecteur sur la place des femmes dans les métiers du cinéma, donner à voir une diversité de portraits et de parcours, une diversité de modes de représentation. Si le propos est avant tout artistique, il est entendu qu'il s'agit aussi de lutter contre toutes formes de discriminations sexuelles et de contribuer à l'égalité femmes - hommes.

Le Centre Culturel Max-Juclier



L'espace d'exposition de la Ville est toujours en quête d'équité quant à la proposition d'artistes. Cette année a permis de mettre en valeur des femmes de talent :

- Aurore Vinot pour l'exposition Girls of Gotheborg (photo ci-contre)
- Delphine de Blic et Charlotte Hess (collectif Mata-Mata) pour l'exposition Portraits de femmes

L'École de Musique de Claude-Debussy

Les classes CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musique) sont majoritairement composées de filles depuis leur création en 2021 (9 filles / 10 élèves).

Perspectives :

En 2025, la Ville s'efforcera de mettre à l'honneur des femmes ayant marqué l'Histoire tant artistique que scientifique ainsi que de proposer une programmation éclectique et féminine.

Promouvoir une culture d'égalité dès le plus jeune âge

« Les stéréotypes sexistes sont inoculés dès le plus jeune âge par les parents, l'école et magnifiés par les réseaux sociaux », alerte le Haut Conseil à l'Égalité dans son rapport 2024. Il est indispensable d'agir dès le plus jeune âge contre les stéréotypes et les inégalités filles-garçons car c'est dès la toute petite enfance que se glissent, sans crier gare, les premières différences entre la façon de considérer les filles et les garçons.

Lutter contre les stéréotypes

Les stéréotypes influencent grandement la manière dont les enfants se construisent et les choix de carrière qu'ils ou elles font. Déconstruire les stéréotypes de genre est donc essentiel :

- Pour ne pas enfermer les tout-petits dans des cases,
- Pour éviter que ces classifications précoces n'impactent et n'entravent leur avenir.

Car ces clichés énoncés, entendus et répétés dès l'enfance sont le terreau des inégalités entre les hommes et les femmes dans notre société.

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20250213-2025-02-13-03-DE
Date de réception préfecture : 27/02/2025

Le Haut Conseil à l'Égalité met en évidence ces inégalités sociales et professionnelles liées aux stéréotypes de genre et des premières pistes sont données aux parents et aux professionnels de la petite enfance pour tenter de les déconstruire avec les enfants qu'ils accueillent : choix des livres, des jeux, des vêtements, attention aux paroles prononcées et aux biais.

Le saviez-vous ?

Le service Petite Enfance a la chance de compter 1 homme en son sein. Cyril Grébert, directeur de la halte-garderie Les Moussaillons :

« J'ai débuté ma carrière dans le cadre d'emploi d'Éducateur de Jeunes Enfants (E.J.E.) en 2001. Si d'un prime abord le travail dans cette filière médico-sociale me semblait plutôt s'adresser et être tourné vers les femmes (les hommes y étant assez peu représentés en formation, environ 2%), j'ai pu découvrir par la suite à travers mes différentes expériences professionnelles les facettes très intéressantes et mutuellement enrichissantes de la diversité femmes-hommes dans le monde de la petite enfance.

En effet au cours de mes nombreux vécus professionnels et en parallèle de ma fonction d'E.J.E., ma présence masculine fût très souvent chaleureusement accueillie, tant au niveau des relations interprofessionnelles qu'à la communication avec les familles mais aussi et surtout du point de vue des diverses approches pédagogiques, à la fois complémentaires et essentielles dans le contexte de l'accueil de jeunes enfants en E.A.J.E. (crèches, haltes-garderies...). Et reflétant ainsi un peu plus la parité femmes-hommes de la réelle vie sociale et familiale ».

Des actions pour chaque tranche d'âge

Les établissements accueillant de jeunes enfants promeuvent l'égalité. Les jeux et coloris des espaces sont non genrés afin de favoriser l'utilisation de tous les jouets par les enfants, indépendamment de leur genre. La notion d'égalité et de mixité fait partie intégrante de la formation des EJE et une attention particulière est portée sur l'accès à tous les jeux par tous.

La direction du service Enfance fait état également d'une fréquentation du périscolaire plutôt équilibrée en termes de mixité.

La mixité entre filles et garçons ne suscite d'ailleurs pas vraiment d'interrogation jusqu'à l'âge de 8-9 ans.

À partir de cet âge, il apparaît que les enfants ont en revanche moins tendance à se mélanger. Les animateurs sont donc particulièrement vigilants dans leurs pratiques et prennent en compte cette particularité en proposant des activités associant systématiquement filles et garçons.

En outre, ces professionnels veillent à assurer la mixité dans la composition des équipes lors de jeux de pistes et autres challenges sportifs.

La promotion de l'égalité et la lutte contre la violence font partie intégrante de la stratégie municipale d'éducation. Dans le cadre de la Cité éducative (label renouvelé à la Ville de 2025 à 2028), l'axe égalité filles - garçons est d'ailleurs un axe transversal et plusieurs projets ont été soutenus en 2024.

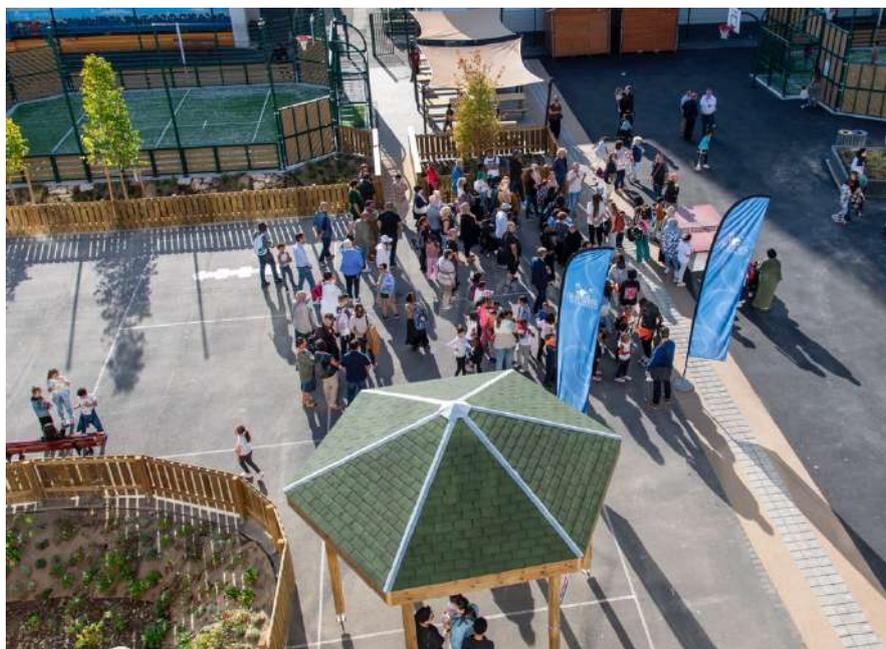
Enfin, un programme d'ateliers spécifiques à l'égalité sera déployé en 2025 auprès des équipes d'animation. Elles bénéficieront notamment d'ateliers de sensibilisation portant sur l'utilisation des espaces dans les cours de récréation.



Journée internationale des Droits de l'enfant, le 20 novembre 2024

La cour oasis du groupe scolaire Coubertin

Aujourd'hui, nous constatons que l'aménagement des cours d'école en « cour oasis » permet de revoir les espaces en termes d'appropriation de l'espace par les filles et les garçons. Cela permet de moins « genrer » les espaces (terrain de foot omniprésent fréquenté quasi exclusivement par les garçons par exemple). À Villeneuve, la cour oasis a été pensée pour cadrer les activités de ballon en créant un espace qui lui est propre et permettre un égal accès à tous les autres espaces de la cour pour y pratiquer d'autres jeux ou encore discuter.



La cour oasis, réalisée dans le cadre d'un Projet Participatif d'Intérêt Général a été inaugurée en septembre 2024.

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20250213-2025-02-13-03-DE
Date de réception préfecture : 27/02/2025

Des actions avec la jeunesse

S'agissant des publics adolescents et jeunes adultes, le Service Jeunesse propose des activités variées tout au long de l'année, pendant et hors vacances scolaires. En 2024, une évolution notable de la présence de jeunes filles est à noter, conduisant à une représentation plus équilibrée entre filles et garçons sur l'ensemble des actions.

Ce changement s'explique par la féminisation progressive des équipes ainsi que par le lancement de projets favorisant l'inclusion.

En effet, les équipes du Service Jeunesse s'efforcent de proposer des activités visant à attirer une participation diversifiée, notamment des jeunes filles. Cette stratégie inclut – à titre d'exemple - l'organisation de sessions de jeux vidéo, un domaine souvent perçu comme majoritairement masculin, mais qui connaît un succès croissant auprès des filles grâce à une sélection de jeux adaptés et à des espaces conviviaux. Ces sessions favorisent l'échange, la coopération et la création de liens entre participants.

En parallèle, des activités et sorties sportives variées sont proposées pour encourager la mixité. Ces initiatives permettent de déconstruire les stéréotypes selon lesquels certains sports seraient réservés à un genre spécifique.

Ces efforts visent non seulement à équilibrer la fréquentation entre filles et garçons, mais aussi à créer un environnement où chacun peut s'épanouir et développer ses talents sans contrainte liée aux attentes de genre. Le Service Jeunesse s'efforce donc de proposer programmation et atmosphère inclusives pour répondre aux besoins de leur public.

À l'école aussi, on travaille sur les leviers de l'égalité entre les filles et les garçons dans le quotidien des établissements scolaires.



Le saviez-vous ?

Il existe d'ailleurs une labellisation Égalité filles-garçons des établissements du second degré que le collège Pompidou et le lycée Michel-Ange ont obtenue.

Dans le cadre de sa politique éducative, en sus de la formation des professionnels et de la sensibilisation des plus jeunes, la Ville, à travers la coordination parentalité, développe et propose une programmation spécifique dédiée aux parents (rivalité filles - garçons, l'impact des réseaux, l'implication des filles dans les rivalités de quartier...)

Les actions sont majoritairement fréquentées par des femmes (environ 97 %). Quelques hommes font parfois la démarche de s'inscrire aux ateliers, mais souvent se désistent à la

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20250213-2025-02-13-03-DE
Date de réception préfecture : 27/02/2025

dernière minute. Les réflexions se poursuivent autour des leviers qui permettront de mobiliser davantage de pères aux événements organisés à destination des parents, etc.

Néanmoins dans le cadre du Programme de Réussite Éducative, les hommes sont mobilisés autant que les femmes dans les parcours des enfants. Sont autant reçus lors des entretiens individuels : des mères, des pères, des couples et des familles.

Une attention particulière portée aux familles monoparentales

Les actions menées dans le cadre de la parentalité sont pensées et réfléchies pour tous les publics y compris les familles monoparentales. Les actions ont pour but de rompre l'isolement social, de créer du lien, favoriser un réseau d'entraide, apporter des outils aux parents dans leurs vies quotidiennes, etc. Ce sont des espaces de paroles et d'échanges. Il y a également un travail autour du repérage des fragilités et des besoins des parents. Ce qui permet par la suite de proposer, une aide, un accompagnement, et d'orienter vers les professionnels et les structures adaptées aux besoins des parents.

Perspectives :

Une réflexion est en cours pour proposer une offre qui permettra de mobiliser davantage les pères.

Favoriser un accès égal des femmes et des hommes à l'emploi et à la création d'entreprises

L'Espace Emploi Malraux propose à l'ensemble des habitants (demandeurs d'emploi, salariés...) un accompagnement personnalisé dans le cadre de leurs projets professionnels. Cela peut concerner l'emploi, la formation, la reconversion professionnelle ou encore la création d'entreprise.

Aujourd'hui sur la ville, 50 % des demandeurs d'emploi sont des femmes. Cette répartition se reflète dans les données relatives à la fréquentation de l'Espace emploi pour l'année 2024 : 52,3% d'hommes et 47,7% de femmes.

La Cité de l'Emploi, un label national pour tendre vers l'autonomisation financière des femmes :

Leviers et moyens déployés à Villeneuve :

- Formation RAN (Remise à Niveau en français) réalisée en collaboration avec la coordinatrice linguistique de l'Espace Nelly-Roussel : 8 femmes ont pu en bénéficier.
- Une socio-esthéticienne intervient 2 fois par mois pour recevoir et prodiguer des conseils en image pour se présenter en entretien, la majorité des bénéficiaires sont des femmes.
- Une sophrologue intervient 2 fois par mois aussi pour aider les personnes à mieux gérer leur stress avant un entretien, une prise de poste, prise de parole en public.
- Une coach - intervention 2 fois par mois : confiance en soi, savoir-être, gestion des émotions, appui pour réaliser ses projets : emploi ou création d'activité
- Le Service Petite Enfance de la Ville facilite l'accès aux femmes à un mode de garde lors d'une entrée en formation ou une reprise d'un emploi.
- Atelier du numérique : maîtrise des réseaux sociaux (TikTok, Instagram), création et animation d'un LinkedIn et l'utilisation de l'IA.

- Une permanence de l'ADIE est présente sur l'Espace Emploi Malraux pour accompagner les Villenogarennais qui ont un projet de création d'entreprise.
- Des ateliers coaching ont été mis en place autour de la prise de parole en public, l'entretien d'embauche, savoir être et la confiance en soi, le numérique.

L'Espace Emploi travaille et travaillera avec des jeunes créatrices d'entreprises et Villenogarennaises : Sophrologie Éveil avec Nadia El Karen, Nadam & Co avec Nora Guessoum, maîtrise des réseaux sociaux pour les entrepreneurs avec Philippe Isola...

À noter : Un forum autour de la découverte des métiers s'est déroulé les 20 et 21 mai à la Salle de la Fosse-aux-Astres qui a pour but de faire découvrir aux collégiens, lycéens et jeunes suivis par la Mission Locale de nouveaux métiers, mais aussi mettre l'accent sur la mixité.

Perspectives :

- Accompagner davantage de femmes vers l'entrepreneuriat
- Développer des actions favorisant l'empowerment pour briser le plafond de verre



Petit-déjeuner autour de l'entrepreneuriat au féminin avec les associations Link'elle, l'ADIE, France Active et Boost'Her.

Renforcer le repérage et l'accompagnement des personnes victimes

Renforcer l'accompagnement juridique

Des nombreux experts interviennent chaque semaine. Ils animent des consultations au sein du Point justice de Villeneuve-la-Garenne, mais également directement au sein du commissariat.

Ils apportent un éclairage juridique qui permet aussi bien un traitement judiciaire qu'extra-judiciaire des demandes. Certaines permanences ont pour vocation d'aider spécifiquement les personnes vulnérables et sont fréquentées en majeure partie par des femmes (CIDFF, ADAVIP, avocats).

1772 rendez-vous en 2024 : Si le nombre de rendez-vous est constant dû à un taux de remplissage quasi-total des permanences, on note cette année une augmentation des demandes de rendez-vous liés à la thématique du logement (ADIL), droit des étrangers (CASP) et particulièrement des consultations pour les situations de surendettement et problèmes financiers (Crésus),

Le Point justice propose des permanences de deux natures différentes :

- Les permanences dites juridiques (ADIL, CIDFF, avocats)
- Les permanences complémentaires de services publics (écrivain public, CAF, CRAMIF, Pôle social départemental, CRESUS, évaluation linguistique...)
- Le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) assure une permanence hebdomadaire. 99% des personnes reçues sont des femmes. Les entretiens durent en général 30 min et sont anonymes.

De plus, le Point justice propose des temps de sensibilisation et d'informations collectives, notamment autour des droits des femmes et des violences dans le couple.

Diversifier les moyens de mise à l'abri

La Ville apporte son soutien financier à l'association l'Escale qui lutte contre les violences faites aux femmes. L'Escale possède 11 appartements d'urgence pour 23 places.

Acteur incontournable de la lutte contre les violences faites aux femmes depuis trente ans, l'association œuvre sur tout le nord des Hauts-de-Seine et vient en aide à des milliers de victimes chaque année. Rien qu'en 2023, ses membres ont assuré 12 000 entretiens.

Elle rayonne sur toute la boucle nord, soit quatorze communes, de Villeneuve-la-Garenne à Rueil-Malmaison et Suresnes.

L'Escale accueille et accompagne inconditionnellement les femmes victimes de violences conjugales en respectant leur parcours de vie et leurs spécificités. Également, l'Escale garantit une mise en protection rapide des femmes en danger, ainsi que de leurs enfants.

Un partenariat renforcé est évidemment en place avec ce partenaire également présent sur les différentes initiatives portées par la Municipalité (ciné-débat, participation aux tables rondes, accompagnement des femmes relais...).

La mobilisation de Femmes relais

Une démarche de formation d'un groupe de femmes particulièrement investies et engagées sur la Ville de Villeneuve-la-Garenne notamment au sein d'associations. L'objectif de la formation de

092-219200789-20250213-2025-02-13-03-DE
Date de réception préfecture : 27/02/2025

ce groupe de femmes relais est de permettre une meilleure connaissance des acteurs du territoire et une orientation efficace vers les bons interlocuteurs.

Au programme :

- Rencontre avec les acteurs clés du parcours (CIDFF, Escale, ADAVIP, Point justice...)
- Compréhension du phénomène d'emprise et du cycle des violences
- Visite au tribunal judiciaire et visite d'audiences correctionnelles
- Petit-déjeuner au Point justice
- Découverte du sport thérapie

Renforcer le maillage territorial

Désormais, plus personne n'ignore les violences, notamment conjugales, mais leur prise en charge n'est pas encore à la hauteur des enjeux en termes de structures d'accueil et d'hébergement, ainsi qu'en termes de suivi dans la reconstruction des victimes.

En outre, le phénomène d'emprise et la complexité du volet « intrafamilial » nécessite un accompagnement et une prise en charge adaptés à la temporalité de la personne victime. La formation des professionnels à ce phénomène, la multiplication des actions d'interconnaissances ainsi que la mise en place d'actions concertées sont un prérequis indispensable pour être efficace.

Il est donc important de renforcer le maillage territorial des dispositifs d'aide, d'accompagnement et d'hébergement. Ce travail est en cours, en lien avec l'Éducation nationale, le Parquet, la Police, la Préfecture, le Département, le CCAS, Le Point justice, le tissu associatif...

Perspectives :

- Mise en place de permanences à France services : par l'Escale, par un avocat spécialisé dans les violences intrafamiliales et par le Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles - CIDFF
- Conclusion d'un Contrat local de Lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles - CLVSS

L'engagement des acteurs associatifs - Des femmes du territoire très investies

Projet *Leur histoire est notre histoire*

Porté dans le cadre du contrat de ville, ce projet fédérateur permet la libération de la parole de femmes par l'écriture, la peinture et la mise en voix.

Plusieurs associations interviennent : Mes tissages, Les Femmes engagées, La Maison de la Cité, AML, Cœur de lionne, Les petits deviendront grands, Parcours de Marwan, Les Pas de l'espoir, Joie de vivre



Agir sur le sentiment de sécurité des femmes dans l'espace public

Quelques chiffres :

- Plus d'1 Francilienne sur 3 déclare avoir subi du harcèlement ou des violences sexistes et sexuelles dans les espaces publics au cours de l'année.
- 1 Francilienne sur 3 déclare avoir été sifflée, interpellée ou abordée sous prétexte de drague dans les espaces publics au cours de l'année.
- 1 Francilienne sur 10 déclare avoir subi plusieurs fois des faits graves de harcèlement sexiste ou de violences sexuelles dans les espaces publics au cours de l'année.
- 68% des Franciliennes âgées de 20 à 25 ans déclarent au moins un fait de violence dans l'espace public.

Sources : Centre Hubertine AUCLERT, centre francilien pour l'égalité Femmes-Hommes

La sécurité des administrés se trouve au cœur des préoccupations municipales. Les différents acteurs sur le terrain ont pour mission de sécuriser les espaces publics et de veiller à la tranquillité des Villenogarennois et Villenogarennoises. La Municipalité s'engage dans une approche transversale en matière de prévention des violences sexistes et sexuelles.

Renforcer le sentiment de sécurité dans l'espace public

La Municipalité avait initié en 2023 une démarche exploratoire en s'associant à la startup UMay, lauréate du Prix Innovation au Salon des Maires.

Partenaire des Ministères de l'Intérieur, des Transports et de l'Égalité entre les femmes et les hommes, UMay est une application qui permet de recenser des lieux refuges partenaires dans lesquelles se réfugier en cas de sentiment d'insécurité dans la rue.

L'application permet également de recueillir les informations de terrain permettant à la Police Municipale et à la Municipalité d'élaborer une cartographie des zones à risques afin de mieux agir sur le terrain : rondes, vidéoprotection, modification de l'éclairage public, etc.



Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20250213-2025-02-13-03-DE
Date de réception préfecture : 27/02/2025

Associer les commerçants aux actions de la Ville

À l'instar des « SafePlace », de nombreux commerçants sont associés à la démarche de prévention des violences, en distribuant :

- 30 000 sachets de baguettes de pain ont été distribués dans les 20 boulangeries
- 20000 sacs à médicaments dans les pharmacies
- Ainsi que le supermarché Carrefour au Centre commercial Quartz et le marché de centre-ville



La Police Municipale à l'honneur

La Police Municipale de Villeneuve-la-Garenne compte 23 agents au service de la sécurité et de la tranquillité publique des Villenogarennois. En collaboration avec les autres forces de polices actives sur le territoire, elle exécute des missions relevant de la compétence du maire, à la fois en termes de police administrative et de police judiciaire, et sur l'ensemble de la commune.

La Police Municipale est l'acteur de référence en matière de sécurité et de prévention, dans le cadre d'une action proche des administrés. Le déploiement de la vidéoprotection dans les rues de la ville permet également de renforcer le sentiment de sécurité dans l'espace public.

Afin d'améliorer le recueil de la parole de femmes victimes de violences, les policiers municipaux ont cette année bénéficié d'une formation spécifique afin de savoir prendre en charge ces situations humaines complexes.

Également, des agents investis participent à tous les temps forts de prévention et permettent ainsi, de renforcer le lien de confiance et de contribuer à la libération de la parole.

La Municipalité a à cœur d'encourager cette démarche afin que cessent ces violences qui font encore plusieurs centaines de milliers de victimes chaque année en France.

Violences conjugales

En première ligne, les policiers municipaux sont directement exposés au phénomène de grande ampleur des violences conjugales. La violence conjugale est une problématique complexe et à haut risque comme le démontre le nombre de féminicides chaque année.

Ainsi une approche pluridisciplinaire est nécessaire. Un travail transversal resserré s'effectue de concert avec le Service Prévention, Médiation, Égalité, le CCAS ou encore le Point justice.

La participation à des temps de formation spécifique permet de renforcer l'efficacité de l'action, de mieux repérer les violences au sein du couple et de disposer d'outils pour évaluer la

dangereuse et connaître les partenaires clés du territoire à mobiliser pour la suite de l'accompagnement.

Perspectives :

- Le Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles interviendra en 2025. Il propose d'outiller les policiers afin qu'ils puissent aborder la question des violences faites aux femmes avec des bases solides permettant une action efficace. Il s'agit à la fois de protéger les victimes mais également d'offrir aux policiers la possibilité de mettre du sens sur ce qui parfois paraît complexe et de participer à la prévention des risques psycho-sociaux.
- Lancement d'une réflexion autour de la mise en place de marches exploratoires

Le saviez-vous ?

L'Abri : Un nouveau lieu d'accueil

Il a ouvert ses portes en janvier 2024 au siège de la Région Île-de-France, à Saint-Ouen-sur-Seine (93). L'Abri est un espace d'écoute et d'accompagnement destiné aux victimes de violences sexistes et sexuelles et d'actes homophobes en Île-de-France. L'accueil des victimes y est gratuit et anonyme. Cet espace sûr propose - sans rendez-vous - d'accueillir, de protéger et de défendre les victimes de violences sexistes et sexuelles et d'actes homophobes, tout en garantissant leur anonymat.

Adresse : Conseil régional d'Île-de-France - 2 rue Simone Veil - Saint-Ouen-sur-Seine (93)
Situé à proximité du métro Mairie-de-Saint-Ouen (lignes 13 et 14).

24h/24 et 7j/7 : accueil des victimes en cas de danger, d'agression ou de harcèlement dans l'espace public.

Du lundi au samedi, de 9h à 18h : permanences gratuites de juristes et de psychologues.

Numéro vert (gratuit) : 0800 730 650

Mail : labri@iledefrance.fr

Les numéros à connaître

Police Nationale : 17

Police Municipale-de-Villeneuve la Garenne :

Pour toute urgence contacter le 06 22 80 73 84

**L'accueil et l'écoute grâce dispositif départemental inter-associatif
Femmes Victimes de Violences - FVV92 : 01 47 91 48 44**

Ce dispositif qui s'adresse à toutes les victimes de violences sexuelles, conjugales, extra-familiales, professionnelles ou de harcèlement au travail offre un accueil, une écoute et une prise en charge rapide via un numéro d'appel départemental. Totalement gratuit, il est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

3919

Accessible 24h/24 et 7j/7 le 3919 est la ligne d'écoute gratuite et anonyme pour les femmes victimes de violences - conjugales, sexuelles, psychologiques, mutilations sexuelles, harcèlement...

Le logement temporaire et l'accompagnement des femmes résidant dans les Hauts-de-Seine :

Dans les Hauts-de-Seine, 3 associations interviennent pour la mise à l'abri et l'hébergement des femmes victimes de violences :

- Escale Solidarités Femmes – 01 47 33 09 53
- Centre Flora Tristan SOS Femmes Alternative – 01 46 45 20 20
- AFED92 – 01 47 78 81 75

Le saviez-vous ?

Le soutien financier de la CAF

Une aide financière d'urgence encourage les personnes victimes de violences conjugales à prendre un nouveau départ en s'éloignant de la personne violente avec qui elles sont ou étaient en couple. Ce nouveau dispositif vise à soutenir les femmes et les hommes victimes d'abus par leur partenaire en leur fournissant une aide financière pour se mettre à l'abri : un moyen de faire face aux dépenses urgentes en attendant de trouver des solutions durables.

Qu'elles soient allocataires ou non, toutes les victimes de violences conjugales qui souhaitent se séparer ou sont en cours de séparation peuvent en bénéficier. Elles peuvent aussi avoir déjà quitté la personne violente au moment où elles entament les démarches pour en faire la demande. Dans ce cas, il faut que les dernières violences attestées juridiquement aient eu lieu au cours des 12 mois précédents.

L'engagement du CCAS : Priorité immédiate de l'accueil des personnes victimes de violences

La priorité immédiate dans la réception d'une femme victime au CCAS est essentielle pour assurer sa sécurité et son accompagnement sans délai. Dès son arrivée, la personne victime est accueillie afin de bénéficier d'une prise en charge rapide par un travailleur social.

L'objectif est d'évaluer sa situation, de l'orienter vers les dispositifs d'aide adaptés (hébergement d'urgence, assistance juridique, soutien psychologique) et de garantir une réponse efficace à ses besoins immédiats.

À voir sur le compte Flickr de la Ville

Les événements en lien avec la campagne Place à l'action

- [Journée internationale contre les violences faites aux femmes](#)
- [Inauguration de la cour Oasis de l'école Coubertin](#)
- [Festival Villeneuve jazz](#)
- [Akutuk Origins](#)
- [Semaine de ma santé](#)
- [Journée de l'accès aux droits](#)
- [Concert Jeanne Bonjour](#)
- [Urban ball](#)
- [Signature de la Charte européenne de l'égalité pour le vernissage de l'exposition Girls of Gotheborg](#)
- [Journée des droits des femmes - Egal Run](#)
- [Inauguration de la piscine Alice-Milliat](#)
- [Rencontre économique - Petit-déjeuner des entrepreneuses](#)



Crédits photos

P6 : Hôtel de Ville – Paule Canonici - Ville de Villeneuve-la-Garenne
P10 : équipe RH - DR - Ville de Villeneuve-la-Garenne
P15 : actions de sensibilisation envers les agents municipaux : Isabelle Monard (gche) et Paule Canonici (dte) - Ville de Villeneuve-la-Garenne
P21 : création artistique de Marc Melki
P22 : Journée internationale des droits des femmes - Paule Canonici - Ville de Villeneuve-la-Garenne / Spectacle Après Coup - Bertrand Guigou
P24 : Isabelle Monard - Ville de Villeneuve-la-Garenne
P25 : Paule Canonici - Ville de Villeneuve-la-Garenne
P26 : Bertrand Guigou
P31 : Bertrand Guigou / Bus santé femmes – DR - Ville de Villeneuve-la-Garenne
P32 : Bertrand Guigou
P33 : Paule Canonici - Ville de Villeneuve-la-Garenne
P34 : Inauguration piscine - Bertrand Guigou
P35 : Jonathan Rapaport - Ville de Villeneuve-la-Garenne
P36 : Bertrand Guigou
P37 : Erwan Le Vexier - Ville de Villeneuve-la-Garenne
P38 : Bertrand Guigou
P39 : Paule Canonici - Ville de Villeneuve-la-Garenne
P41 : Journée des droits de l'enfant – DR - Ville de Villeneuve-la-Garenne / Cour oasis – Erwan Le Vexier - Ville de Villeneuve-la-Garenne
P42 : DR - Ville de Villeneuve-la-Garenne
P44 : Erwan Le Vexier - Ville de Villeneuve-la-Garenne
P46 : Isabelle Monard - Ville de Villeneuve-la-Garenne
P47 : Bertrand Guigou
P48 : Bertrand Guigou
P51 : Paule Canonici - Ville de Villeneuve-la-Garenne

Rédacteurs du rapport

Isabelle Monard, Responsable de service Prévention, Direction Cohésion sociale et citoyenneté, Ville de Villeneuve-la-Garenne
Les données chiffrées du chapitre 1 de ce présent rapport émanent de la Direction des Ressources humaines.

Conception éditoriale

Johanna Damour, Directrice adjointe à la communication
Florence Ostel, Graphiste, Chargée de communication, Direction de la communication

Traitement de texte

Paule Canonici, Chargée de communication, Direction de la communication

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20250213-2025-02-13-03-DE
Date de réception préfecture : 27/02/2025



L'égalité entre les femmes et les hommes

Rapport annuel 2024

28 avenue de Verdun
92390 Villeneuve-la-Garenne
01 40 85 57 00

WWW.VILLENEUVE92.COM



Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20250213-2025-02-13-03-DE
Date de réception préfecture : 27/02/2025